



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8191^e séance

Mardi 27 février 2018, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Alotaibi (Koweït)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
Chine	M. Shen Bo
Côte d'Ivoire	M. Tanoh-Boutchoue
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Eckels-Currie
Éthiopie	M. Alemu
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Delattre
Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
Kazakhstan	M. Umarov
Pays-Bas	M. Van Oosterom
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
Suède	M. Orrenius Skau

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont présenter des exposés, à participer à la présente séance : M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. John Ging, Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Ould Cheikh Ahmed.

M. Ould Cheikh Ahmed (*parle en arabe*) : C'est le dernier exposé que je présente au Conseil avant la fin de mon mandat d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen.

J'ai pris mes fonctions en avril 2015, alors que le Yémen était déjà plongé dans un conflit qui a progressivement détruit son économie, ses services de santé, ses logements, ses routes et ses écoles - tout ce dont les Yéménites ont besoin pour vivre et prospérer. Les parties ont systématiquement adopté une politique nuisible à somme nulle qui a fait sombrer le pays dans la pauvreté et la destruction. Les décideurs dans le cadre du conflit estiment que les concessions sont une faiblesse et que les divergences de vues sont une menace. Malheureusement, ils ont pris systématiquement des mesures irresponsables et provocatrices, faisant fi des souffrances quotidiennes des Yéménites découlant de ce conflit.

Les deux derniers mois ont été caractérisés par une nouvelle intensification des affrontements militaires à grande échelle à Hodeïda, à Jauf, à Sanaa et à Beïda, ainsi que dans les zones situées le long de la frontière entre le Yémen et l'Arabie saoudite. Les houthistes continuent de tirer des missiles balistiques en direction du territoire du Royaume d'Arabie saoudite. Les combats dans la province de Taëz ont été particulièrement sanglants et destructeurs, alors qu'Aden et les provinces voisines ont été le théâtre d'affrontements incessants.

Lors de la dernière flambée de violence dans la ville le 28 janvier, des dizaines de personnes ont été tuées et des centaines d'autres ont été blessées. Je lance de nouveau un appel à toutes les parties prenantes à Aden pour qu'elles fassent preuve de retenue et s'abstiennent de discours incendiaires. Je les exhorte à régler leurs différends pacifiquement et de façon constructive par le dialogue.

Par ailleurs, je suis gravement préoccupé par les rapports de plusieurs organisations humanitaires concernant le recrutement de milliers d'enfants soldats par toutes les parties au conflit, ce qui constitue une violation flagrante des droits de l'enfant. Même si les rapports indiquent que toutes les parties au conflit se sont livrées à de telles pratiques, le recrutement systématique d'enfants par les houthistes risque d'avoir des conséquences négatives pour l'avenir du pays. Les parties doivent respecter le droit international et le droit international humanitaire. Toute attaque délibérée ou directe à l'encontre des civils ou des biens de caractère civil constitue une violation grave du droit international humanitaire. Les parties doivent respecter les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution, et garantir l'accès des populations touchées à l'aide humanitaire.

Au fur et à mesure que le conflit s'est aggravé, la crise économique et humanitaire s'est aussi aggravée, faisant du Yémen le théâtre de la plus grave crise humanitaire causée par l'homme dans le monde. M. John Ging va présenter au Conseil un exposé sur cette question. Depuis 2015, l'économie yéménite s'est contractée de près de 40 %. En 2017, le rial yéménite s'est déprécié de plus de 50 %. La chute de la monnaie et la montée des prix qui en a résulté ont eu une incidence négative sur l'économie et, par voie de conséquence, ont entravé la fourniture de produits de première nécessité.

Ces facteurs ont eu une incidence directe sur le secteur privé et sur le versement des salaires des fonctionnaires. Il ne fait aucun doute que le non-paiement des salaires pendant plus d'un an constitue un lourd fardeau pour les citoyens yéménites. En effet, il est désormais clair que les revenus qui devraient contribuer au paiement des salaires, au maintien des services de base et à la stimulation de l'économie sont plutôt utilisés pour financer la guerre. Qui plus est, des taxes informelles et d'autres formes de corruption se multiplient, exacerbant la situation humanitaire. Ces facteurs font que les ménages yéménites perdent leur pouvoir d'achat et n'ont plus accès aux services de base. Quelque 22,2 millions

de Yéménites ont besoin d'aide humanitaire sous une forme ou une autre, alors que ce chiffre était de 15,9 millions en mars 2015.

Dans ce contexte de graves et énormes défis humanitaires, je me félicite de la contribution généreuse de 1 milliard de dollars annoncée par le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis pour appuyer l'action humanitaire et les activités de reconstruction au Yémen, ainsi que leur engagement à mobiliser 500 millions de dollars supplémentaires auprès d'autres donateurs dans la région. J'espère que ces initiatives se concrétiseront et que les contributions annoncées seront déboursées dans les meilleurs délais afin d'améliorer la situation actuelle, qui est précaire.

Les femmes yéménites ont subi les pires effets du conflit. Les femmes voient les possibilités d'exercer leurs droits se réduire de jour en jour. J'ai entendu de nombreuses femmes yéménites dire qu'elles vivaient dans une immense prison où leur liberté d'expression était restreinte. Celles qui s'expriment font constamment face à des menaces de persécutions et de tentatives violentes visant à les réduire au silence. Toutefois, en dépit de ces difficultés quotidiennes, les femmes yéménites font preuve d'une résilience remarquable et il est essentiel qu'elles soient associées au processus de paix. Il en va de même pour les jeunes au Yémen.

Je tiens à remercier la Banque mondiale d'avoir adopté une démarche innovante au Yémen, sans précédent dans un pays en conflit. Le partenariat établi entre mon Bureau et la Banque mondiale, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, a contribué non seulement à atténuer les souffrances des familles les plus vulnérables, mais également à préserver les institutions du Yémen à long terme.

Je voudrais également exprimer ma gratitude au groupe des 18 ambassadeurs accrédités auprès du Yémen et aux États qui ont accueilli des pourparlers avec les parties, notamment la Suisse, le Koweït et Oman. Ces dernières semaines, je me suis rendu dans plusieurs pays de la région, ainsi qu'au secrétariat du Conseil de coopération du Golfe. Ils sont pleinement conscients de l'importance qu'il y a à trouver une solution pacifique à ce conflit pour pouvoir stabiliser la région et lutter contre le terrorisme.

Au cours de ces trois dernières années, et suite à toutes mes rencontres avec les parties, j'ai acquis la conviction que l'approbation du cadre général à Bienne en 2015 et les pourparlers tenues au Koweït

en 2016 avaient permis de jeter les bases d'un accord. Ceux qui suivent de près le dossier du Yémen savent bien que les Nations Unies n'ont ménagé aucun effort pour aider les parties yéménites à parvenir à un règlement pacifique. Dans le cadre de mes contacts avec les parties, nous avons discuté de tous les détails d'une feuille de route pour la paix assortie d'un calendrier clair, en tenant compte des besoins et des problèmes des parties. Aujourd'hui, je voudrais annoncer, pour la première fois, que nous étions sur le point de parvenir à un accord sur une proposition de paix, élaborée en consultation avec les parties, mais celles-ci ont refusé de signer à la dernière minute. À la fin des consultations, il était évident que les houthistes n'étaient pas prêts à faire des concessions sur les modalités de sécurité proposées ni à entrer dans les détails en ce qui concerne un plan de sécurité global. Il s'agit d'un obstacle majeur à une solution négociée.

Des informations relatives à des civils qui meurent de pauvreté, de faim ou de maladie nous parviennent au quotidien, mais nous ne devons pas oublier que nombreux sont les politiques de tous bords qui profitent de ce conflit, en allant du commerce des armes à l'exploitation des biens publics à des fins personnelles. Dans leurs discours, ces politiques provoquent parfois des dissensions afin d'approfondir les divisions au sein de la société yéménite; à d'autres moments, ils déclarent publiquement qu'ils sont favorables à la paix, alors qu'en privé, ils ne se soucient guère des souffrances de leur peuple. Celui qui veut la paix présente des solutions, et non des excuses.

Nous avons une feuille de route pour la paix au Yémen. Les propositions concrètes en vue son lancement et du renforcement de la confiance entre les parties ont fait l'objet d'un accord. Il ne manque que l'engagement des parties à faire des concessions et à accorder la priorité à l'intérêt national. C'est ce qui nous fait douter de leur sincérité quand elles affirment vouloir mettre fin à la guerre. Je souhaite au nouvel Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, plein succès dans ses fonctions, et je ne doute point que sa vaste expérience en matière de diplomatie sera très utile à cet égard. J'espère que cette feuille de route sera la pierre angulaire qui permettra d'aller de l'avant et de lancer le processus de paix.

Pour terminer, je voudrais faire une promesse, exprimer des remerciements et lancer un appel.

Je promets au peuple yéménite que je vais suivre ce dossier avec les parties concernées et partager mon expérience et mes connaissances de la question yéménite

dans la mesure du possible, afin de contribuer à la paix. J'étais au Yémen avant d'être nommé Envoyé spécial, et je connais bien le courage et les mœurs du peuple yéménite. Je suivrai l'avancement de ce dossier jusqu'à ce que le Yémen redevienne le Yémen, même après la fin de mes fonctions.

Je remercie également les membres du Conseil et de la communauté internationale de leur appui aux efforts de médiation conduits par l'ONU au cours des trois dernières années, ainsi qu'aux efforts déployés par le Conseil de coopération du Golfe.

L'appel est lancé aux parties yéménites, qui sont les seules responsables de tout ce qu'il se passe. Je les appelle à tourner la page de cette guerre effroyable dans l'histoire du Yémen. L'ONU facilite la voie menant à la paix, et la communauté internationale crée un environnement favorable à cette fin. Seuls les décideurs yéménites peuvent mettre fin à la guerre et au bain de sang. Je le répète, ils sont les seuls à pouvoir le faire.

Le contexte régional regorge de défis, de différends politiques et confessionnels et de difficultés économiques. Il ne fait aucun doute que les événements survenus au cours des derniers mois au Yémen rebatront les cartes politiques et modifieront certains blocs internes, en particulier compte tenu de la pression et des défis auxquels est confronté le parti du Congrès général du peuple, sans parler des revendications populaires qui se font entendre dans le sud. J'appelle instamment toutes les parties à cesser les hostilités et à reprendre les négociations en vue d'un règlement pacifique. Je les exhorte à permettre à la culture de la coexistence de prévaloir sur le discours belliqueux, afin que le Yémen devienne une source de lumière au Moyen Orient et un modèle de paix et de sécurité, où les hommes et les femmes, et tous les jeunes gens, d'est en ouest et du nord au sud, participent à la prise de décisions.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Ould Cheikh Ahmed de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Ging.

M. Ging (*parle en anglais*) : Je fais ce compte rendu au Conseil de sécurité aujourd'hui au nom de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Après trois années de conflit, la situation au Yémen est catastrophique. Un nombre record de 22,2 millions de personnes ont besoin d'une aide ou

d'une protection humanitaires, et sur ce chiffre, 8,4 millions sont en situation d'insécurité alimentaire grave. Environ 400 000 enfants moins de 5 ans souffrent de malnutrition si sévère qu'en l'absence de traitement, qu'ils risquent 10 fois plus de mourir que les autres enfants de leur âge qui sont en bonne santé. Environ 2 millions de personnes sont toujours déplacées, dont 90 % ont fui leurs foyers il y a plus d'un an. On compte près d'1,1 million de cas suspects de choléra. Cette situation est connue depuis avril 2017, lorsque les experts ont mis en garde contre ce qu'ils ont appelé « la pire épidémie de choléra que le monde ait connue ». Environ 3 millions de femmes et de filles sont exposées au risque de violence sexiste.

Ces chiffres sont un appel urgent à l'action, auquel les travailleurs humanitaires, pour la vaste majorité des Yéménites, s'efforcent de répondre. Travaillant avec près de 200 partenaires, la réponse coordonnée par l'ONU joue un rôle déterminant pour des millions de personnes dans le pays. En 2017, nous avons progressivement augmenté le nombre de personnes recevant une aide alimentaire d'urgence chaque mois, le faisant passer de 3 à 7 millions. Nous avons livré assez de médicaments aux établissements sanitaires pour pouvoir traiter 3,2 millions de personnes et nous avons organisé 1,5 million de consultations médicales. Rien que pour le mois de décembre, en maintenant les réseaux publics de distribution d'eau, nous avons garanti un accès à l'eau potable à 2 millions de personnes, en plus d'avoir acheminé de l'eau par camions directement à près d'un million d'autres personnes comptant parmi les plus vulnérables. Le Système d'alerte rapide aux risques de famine estime que neuf des 22 provinces du Yémen seraient plus proches de la famine, ou pire encore, sans l'aide humanitaire.

Et pourtant, les conditions de vie des habitants continuent de se détériorer. Le conflit s'est nettement intensifié depuis novembre, forçant quelque 100 000 personnes à partir de chez elles, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Davantage de personnes souffrent de la faim, et la famine reste une menace réelle. Malgré le déclin des cas de choléra, la maladie n'est pas encore vaincue et il est probable qu'elle refasse surface à la prochaine saison des pluies. Dans l'intervalle, une épidémie de diphtérie, la première depuis 1982, s'est déclarée. Ce sont les conséquences d'une crise provoquée par l'homme à laquelle seul un règlement politique peut mettre fin.

La tâche la plus urgente pour toutes les parties est de cesser les hostilités et d'engager un dialogue sérieux avec l'ONU pour parvenir à un règlement politique durable. Entretemps, comme l'a fait observer en novembre le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence au Conseil, il y a d'autres domaines dans lesquels nous devons voir des progrès immédiats. Ces priorités ont été transmises aux Gouvernements yéménite et saoudien, ainsi qu'aux autorités à Sanaa, avec l'assurance de toutes les parties qu'elles seraient rapidement mises en œuvre. Dès lors, je voudrais faire le point sur la situation pour expliquer aux membres où nous en sommes.

La première question porte sur les ressources nécessaires pour une réponse efficace. En janvier, l'ONU et ses partenaires ont lancé le Plan d'aide humanitaire de 2018 pour le Yémen, qui demande 2,96 milliards de dollars pour venir en aide à 13,1 millions de personnes. Garantir le financement intégral de ce plan est une priorité absolue, et c'est pourquoi le Coordonnateur des secours d'urgence a prélevé 50 millions de dollars sur le Fonds central pour les interventions d'urgence au début de l'année – la ponction la plus importante de son histoire. Dans le courant du mois de janvier, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont annoncé une généreuse promesse conjointe d'1 milliard de dollars pour le Yémen, dont 930 millions de dollars pour le Plan d'aide humanitaire. Ils se sont également engagés à récolter 500 millions de dollars d'autres donateurs dans la région. Au cours de discussions tenues ce mois-ci, les Gouvernements saoudien et des Émirats arabes unis ont confirmé qu'ils transféreraient 930 millions de dollars d'ici au 31 mars et formulé les critères de gestion des subventions en restant tout à fait dans l'esprit du Grand compromis sur le financement de l'action humanitaire. D'autres donateurs se sont également manifestés. Mais même avec l'appui annoncé jusqu'à présent, le Plan d'aide humanitaire ne serait financé qu'à hauteur d'un tiers environ. Le 3 avril, le Secrétaire général convoquera une conférence pour les annonces de contributions à Genève, organisée par la Suède et la Suisse, durant laquelle tous les donateurs auront l'occasion de travailler ensemble pour fournir les ressources nécessaires à ce plan d'aide.

La deuxième question concerne l'accès humanitaire au pays et à l'intérieur, que toutes les parties sont tenues d'autoriser et de faciliter en vertu du droit international humanitaire. Cet accès doit être sûr, rapide et sans entrave. L'accès à l'intérieur du Yémen, en particulier dans les régions contrôlées par les autorités de

Sanaa, s'est détérioré. Les autorités à Sanaa continuent de retarder les déplacements des travailleurs humanitaires et d'imposer des obstacles bureaucratiques qui interfèrent avec l'action humanitaire, notamment de longs retards pour le dédouanement des fournitures de base, telles que les médicaments contre la diphtérie et le carburant, des restrictions ponctuelles sur les mouvements des partenaires humanitaires et le refus d'autoriser les évaluations des besoins humanitaires. Par ailleurs, ces dernières semaines, des membres du personnel humanitaire ont été temporairement arrêtés sans justification à des points de contrôle, et leur équipement confisqué. En pratique, ces restrictions finissent souvent par être réglées par le dialogue, mais le temps perdu est un retard inacceptable pour les personnes qui ont besoin d'aide. Alors que les restrictions semblent s'être intensifiées au cours des derniers mois, nous gardons bon espoir que les autorités de Sanaa respecteront les garanties qu'elles ont données au Coordonnateur des secours d'urgence en octobre.

L'accès au Yémen s'est amélioré après la levée, en décembre, du blocus imposé par la coalition. Les avions et les navires de l'ONU voyagent comme prévu depuis le 26 novembre, et les rotations périodiques du personnel humanitaire ainsi les envois de cargaisons ont, pour la plupart, repris. Nous avons également reçu des garanties que ces services ne seront plus perturbés. Aujourd'hui, la principale difficulté pour nous en ce qui concerne l'entrée au Yémen est la politique de la coalition consistant à dévier les marchandises conteneurisées vers Aden, y compris les articles de secours envoyés dans des conteneurs à bord de navires commerciaux, ce qui est souvent l'option la plus rentable. Cette politique crée des retards et entraîne des coûts d'exploitation plus élevés. L'aéroport de Sanaa reste fermé au trafic commercial, empêchant ainsi des milliers de malades de se rendre à l'étranger pour recevoir des soins médicaux. Nous espérons que des solutions seront rapidement trouvées.

La troisième question a trait aux importations commerciales. Même avant la crise, le Yémen importait environ 90 % de ses aliments de base et presque tous ses médicaments et son carburant. Maintenir le flux des importations commerciales par tous les ports est essentiel à la survie de la population. La plupart des importations arrivent traditionnellement via Hodeïda, qui est le port le plus proche pour 70 % des personnes dans le besoin. Les perturbations des flux d'importations commerciales ont des conséquences immédiates, notamment sur le prix des aliments, qui augmente, dans un contexte de risque de famine. En janvier 2018, le panier de produits

alimentaires était en moyenne 55 % plus cher qu'avant l'escalade du conflit en 2015.

Les importations commerciales de vivres et de combustible n'ont été rétablies que partiellement. Un facteur semble être le manque de confiance des chargeurs commerciaux. Le nombre de navires demandant à être autorisés à entrer dans les ports de Hodeïda et de Salif a été réduit de moitié depuis le blocus. Le mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies est un système efficace pour contrôler les importations destinées à ces ports et des efforts ont été faits récemment pour le renforcer davantage. Les navires autorisés par ce mécanisme devraient pouvoir se rendre directement au port sans autre retard. Les importations de combustible sont cruciales pour le Yémen, y compris pour le fonctionnement des réseaux publics d'approvisionnement en eau et des installations médicales. En janvier, les organismes des Nations Unies ont reçu 175 000 litres de combustible, fournis par la Coalition, et les ont distribués à 16 centres de santé et réseaux d'approvisionnement en eau dans le nord et le sud. Ces importations, qui accroissent la quantité de combustible commercial et humanitaire disponible, ainsi que celles d'autres produits, doivent se poursuivre. Pour cela, les ports de Hodeïda et de Salif doivent rester ouverts, sans limitation de temps ni autres restrictions qui pourraient décourager les sociétés de navigation commerciale de les desservir.

Le dernier grand problème pour lequel nous avions espéré voir des progrès immédiats concerne le versement des traitements des fonctionnaires. Depuis août 2016, 1,2 million d'employés du secteur public et leurs familles, soit un quart de la population totale, ne reçoivent plus régulièrement leurs salaires. Le non-versement des traitements, notamment pour quelque 30 000 travailleurs sanitaires et 193 000 enseignants, a accéléré le déclin des services publics, car les travailleurs cherchent d'autres moyens de subsistance. Les familles ont donc du mal à joindre les deux bouts. L'effondrement des services de base qui en résulte est devenu l'une des principales causes de la crise humanitaire. L'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ne peuvent pas remplacer le secteur public et, bien que certains salaires aient apparemment été payés dans le sud, le versement régulier des traitements doit reprendre rapidement dans l'ensemble du pays.

Enfin, il reste important de souligner que les préoccupations en matière de protection demeurent au centre des interventions. Comme cela a été mentionné,

le conflit a connu récemment une escalade, ce qui fait courir des risques encore plus grands aux civils. Toutes les parties au conflit sont tenues de veiller constamment à épargner les civils et les infrastructures civiles pendant les opérations militaires. Cependant, nous continuons d'être les témoins de préjudices civils. Les forces affiliées aux houthistes continuent de bombarder des zones peuplées, ce qui fait souvent des victimes civiles. Le 26 décembre, une frappe aérienne de la Coalition sur un marché de Taëz a tué au moins 60 civils, dont huit enfants, et en a blessé 32, dont six enfants.

Il existe de nombreux exemples analogues concernant toutes les parties au conflit. Je leur demande de respecter leurs obligations et responsabilités au titre du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. De même, j'exhorte les États Membres à tout mettre en œuvre afin de veiller à ce que les parties au conflit se conforment au droit et à soutenir l'application du principe de responsabilité en cas de violations.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Ging de son exposé.

Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier les intervenants de leurs mises à jour sur la situation au Yémen. Je tiens également à remercier chaleureusement M. Ismail Ould Cheikh Ahmed de ses efforts infatigables, ces trois dernières années, pour trouver une solution pacifique au conflit. Nous savons qu'il s'est agi d'une tâche incroyablement difficile et nous nous félicitons de tout ce qu'il a fait pour ramener les parties à la table des négociations et pour instaurer les conditions d'une paix durable, souvent en prenant de grands risques personnels. Je le remercie au nom du Royaume-Uni. Je voudrais aussi saluer la nomination de M. Martin Griffiths en tant que nouvel Envoyé spécial des Nations Unies. Le Royaume-Uni s'engage, par ma voix, à appuyer pleinement ses futurs efforts.

Comme on vient de l'entendre, le conflit au Yémen a provoqué la crise humanitaire la plus dévastatrice du monde. Plus de 22 millions de personnes, soit plus des trois quarts de la population, ont maintenant besoin d'aide humanitaire. Plus de la moitié de ces 22 millions de personnes ont besoin d'une aide immédiate pour rester en vie. Elles ne survivront pas à moins de recevoir une assistance. Le Royaume-Uni est résolu à fournir cette

assistance à la population du Yémen. Nous sommes le deuxième plus grand donateur à avoir répondu à l'appel humanitaire des Nations Unies pour le Yémen, et le troisième plus grand donateur de l'Organisation en général. Nous avons fourni 286 millions de dollars à l'appel au cours de l'exercice financier 2017-2018. Nous continuons aussi de travailler d'arrache-pied afin de parvenir à un consensus sur un projet de déclaration du Président du Conseil de sécurité, qui vise à réagir aux faits récents intervenus sur le terrain.

Malgré la situation humanitaire dévastatrice, l'appel de l'année dernière n'a été financé qu'à 70 %. Cette année, alors que la situation continue de se détériorer, nous venons d'apprendre que l'ONU demande un montant record de 2,96 milliards de dollars. L'annonce de contributions faite récemment par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, portant sur une contribution de 930 millions de dollars à l'appel de 2018, est tout à fait louable, de même que leur engagement à décaisser cette somme d'ici fin mars. La prochaine conférence pour les annonces de contributions, qui doit être organisée par la Suède et la Suisse, sera également l'occasion de répondre à l'appel lancé par l'Organisation pour aider la population affamée du Yémen. Nous engageons tous les bailleurs de fonds à répondre à cet appel et à veiller à ce que toutes les contributions annoncées soient décaissées en temps opportun.

Toutefois, l'aide à elle seule ne satisfera pas les besoins du peuple yéménite. Les importations de vivres, de combustible et de médicaments restent bien en deçà du niveau des besoins. Toutes les parties au conflit doivent permettre un accès commercial et humanitaire sans entrave dans l'ensemble du Yémen, qui est essentiel pour prévenir le risque d'une famine généralisée. Tous les plans et efforts pour améliorer l'accès sont les bienvenus. Néanmoins, ils ne sauraient remplacer l'accès commercial et humanitaire complet et sans entrave aux ports de la mer Rouge de Hodeïda et de Salif. Quarante pour cent des importations du Yémen entrent dans le pays par ces ports. Les autres ports ne disposent pas des capacités nécessaires en matière d'accostage, d'entreposage et d'industrie meunière, et il faut plusieurs jours pour transporter les biens par la route, à travers de multiples lignes de front du conflit, pour atteindre les nécessiteux.

Non seulement le conflit en cours au Yémen a causé la plus grande crise humanitaire du monde, mais il a également créé des espaces non gouvernés où les terroristes peuvent opérer, posé des menaces contre la

sécurité des pays de la région et contre la navigation internationale et alimenté les tensions régionales. Cela est démontré par les tirs de missiles balistiques des houthistes contre des cibles civiles en Arabie saoudite et par leur intention déclarée de lancer des attaques contre les Émirats arabes unis et de bloquer le couloir de navigation maritime internationale de la mer Rouge. Nous sommes d'accord avec la conclusion du Groupe d'experts, selon laquelle les missiles tirés par les houthistes – d'origine iranienne et fournis après l'imposition de l'embargo sur les armes – signifient que l'Iran a agi en violation du paragraphe 14 de la résolution 2216 (2015). Nous demandons à l'Iran de cesser toutes les activités qui alimentent le conflit au Yémen. Jusqu'à ce qu'un règlement politique durable soit conclu, le régime des sanctions est un outil crucial pour dissuader ceux qui, sans cela, utiliseraient la violence pour atteindre leurs buts politiques.

L'aide et l'accès humanitaires ne fourniront que des secours temporaires pour la population yéménite. En fin de compte, un règlement politique est de loin la meilleure façon d'aborder la crise humanitaire et les menaces en matière de sécurité qui émanent du Yémen. Nous demandons à toutes les parties d'établir des contacts constructifs avec le nouvel Envoyé spécial et de renoncer aux conditions préalables afin de relancer le processus politique. Tous les membres du Conseil doivent utiliser toute leur influence sur les parties pour qu'elles règlent leurs différends par le dialogue et la consultation.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) :
Avant de commencer, je tiens à saluer la présence dans la salle de membres de la Commission permanente des affaires étrangères du Parlement néerlandais. Leur présence aujourd'hui est un grand honneur pour ma délégation.

Je voudrais exprimer notre gratitude particulière à l'Envoyé spécial, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, pour son dernier exposé au Conseil de sécurité, et surtout pour ses efforts persévérants, ces trois dernières années, afin d'essayer de rapprocher les parties en vue de résoudre ce terrible conflit. Ses paroles nous insufflent un puissant sentiment d'urgence.

La tragédie humaine au Yémen, causée par l'homme et entièrement évitable, est l'une des plus grandes crises alimentaires et sanitaires que le monde ait connues depuis des décennies. Aujourd'hui, je vais me concentrer sur trois questions, à savoir le processus politique, l'impératif humanitaire et l'application du principe de responsabilité.

Premièrement, s'agissant du processus politique, il est essentiel que toutes les parties saisissent cette occasion de transformer la tendance négative de l'année écoulée. Comme l'a souligné le Groupe d'experts, le risque de fragmentation est très élevé au Yémen. Si l'on ne répond pas aux revendications locales et ne remédie aux divisions régionales, un accord politique ne durera probablement pas. Le processus politique doit donc être sans exclusive. Il doit réunir un large éventail de groupes yéménites, et assurer une participation effective des femmes et des jeunes.

Cela m'amène à mon deuxième point, à savoir les impératifs humanitaires. Faute de règlement politique, nous appelons l'attention du Conseil sur la crise humanitaire. La protection des civils en temps de conflit armé doit être au cœur de nos efforts. Nous avons systématiquement condamné toutes les attaques aveugles qui ont eu des effets désastreux sur la population civile, notamment les missiles balistiques tirés par les houthistes contre le Royaume d'Arabie saoudite. Le peuple yéménite souffre des combats incessants et au moins autant du manque de nourriture, d'eau, de moyens d'assainissement, de combustible et d'accès aux soins de santé. Assurer un accès humanitaire sûr et sans entraves n'est pas un geste de charité; c'est une obligation en vertu du droit international.

Nous accueillons favorablement les mesures positives qui ont été prises, notamment l'installation de grues dans le port de Hodeïda, ainsi que les généreuses contributions au plan d'aide humanitaire qu'ont annoncées le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Néanmoins, des mesures supplémentaires restent nécessaires, comme l'accès intégral et durable de toutes les cargaisons humanitaires et commerciales à tous les ports et aéroports yéménites. L'aide humanitaire n'est pas suffisante pour garantir la survie du peuple yéménite. En outre, toutes les parties doivent coopérer pleinement avec le mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies. La rapidité des services de dédouanement pour les sociétés de transport maritime qui acheminent des importations commerciales est essentielle. Nous appelons tous les États Membres à s'abstenir d'inspecter des navires qui ont déjà été approuvés par le mécanisme de vérification. Nous continuerons d'œuvrer avec tous nos partenaires au Conseil pour que ces questions soient abordées dans la déclaration présidentielle attendue dans les jours à venir.

Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage à ceux qui, à l'intérieur comme

à l'extérieur du pays, s'efforcent de soulager les souffrances de la population yéménite. La communauté humanitaire travaille dans des conditions très difficiles, et elle mérite nos éloges, notre gratitude et notre soutien.

Mon troisième point porte sur la question de l'établissement des responsabilités. Ces derniers mois, nous avons assisté à une augmentation du nombre de victimes civiles. Toutes les parties ont des obligations très claires en vertu du droit international humanitaire. Nous les exhortons de nouveau à respecter pleinement le droit international humanitaire. Ensemble, nous devons encourager le respect du droit. Le Groupe d'experts sur le Yémen a été chargé par le Conseil des droits de l'homme de procéder à un examen approfondi de toutes les violations et atteintes qui auraient été commises et d'en identifier les auteurs. Dans ce contexte, je voudrais mettre en exergue en particulier la violence sexiste généralisée qu'a évoquée M. Ging tout à l'heure. Le Groupe d'experts a commencé ses travaux, et les parties doivent lui garantir un appui et un accès sans réserve pour qu'il puisse s'acquitter de son mandat.

Pour terminer, nous exigeons à nouveau des négociations politiques constructives, l'accès humanitaire et le respect du droit. Ma ministre des affaires étrangères, Sigrid Kaag, s'est récemment rendue dans la région. Elle a fait part à tous ses interlocuteurs de nos préoccupations autour de ces problèmes persistants, illustrant ainsi notre attachement de longue date au peuple yéménite. Cette année, le Royaume des Pays-Bas célèbre 40 années de coopération bilatérale pour le développement avec le Yémen. Nous sommes des partenaires de longue date. Le Yémen demeure donc pour nous une priorité, aussi bien au Conseil qu'à l'extérieur.

Ma ministre a également reçu des messages encourageants qui laissent à penser que de nombreuses parties sont désireuses de collaborer avec le nouvel Envoyé spécial, M. Martin Griffiths. Nous nous félicitons de sa nomination, et l'assurons de notre plein appui. Donnons-lui le temps de faire fond sur les travaux déjà accomplis, de s'entretenir avec les parties et de présenter ses premières idées. Le Conseil devra ensuite envisager de nouveaux moyens concrets d'appuyer ses efforts. Ce n'est que lorsque les parties feront preuve de courage et de leadership pour consentir les compromis nécessaires et qu'elles feront passer les intérêts du peuple yéménite avant les leurs qu'une solution politique durable sera possible.

M. Delattre (France) : Au nom de la France, je tiens d'abord à remercier chaleureusement l'Envoyé

spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, pour son excellente présentation mais aussi pour son remarquable travail, son engagement exemplaire, ses efforts inlassables et son action déterminée dans le contexte difficile que nous connaissons, et au péril de sa propre vie. Je voudrais lui exprimer toute l'estime et la profonde gratitude de mon pays. Je remercie également John Ging pour son exposé, qui a démontré une fois encore l'extrême gravité de la situation.

J'insisterai aujourd'hui sur quatre éléments principaux : la situation de blocage politique et l'enlèvement sécuritaire que connaît le Yémen; la dégradation continue de la situation humanitaire; l'impact régional de la crise; et la nécessité de relancer d'urgence le processus politique.

La situation au Yémen s'est à nouveau complexifiée ces dernières semaines. Après l'assassinat de l'ancien Président Saleh, une coalition de groupes sudistes opposés au Président Hadi Mansour a pris le contrôle de la plus grande partie de la ville d'Aden, où était installé le Gouvernement. Ce récent développement éloigne la perspective d'une issue politique et ne doit pas remettre en cause l'intégrité territoriale du Yémen, à laquelle nous sommes profondément attachés. Plusieurs conflits sont imbriqués, entre le Gouvernement du Président Hadi Mansour et les houthistes, entre les houthistes et la coalition arabe, entre les partisans de l'ancien Président Saleh et les houthistes, et à présent entre les sudistes et le Gouvernement. Je n'oublie pas la présence active des groupes liés à Al-Qaida ou à Daech, qui sont les principaux bénéficiaires du chaos ambiant.

Les premières victimes de ces nombreux conflits sont les civils. Le peuple yéménite fait face à un désastre humanitaire. Aujourd'hui, les trois quarts des Yéménites ont besoin d'assistance; plus de 2 millions d'entre eux sont déplacés; près de 18 millions sont en situation d'insécurité alimentaire et risquent la famine. Les biens de première nécessité manquent et le risque sanitaire reste élevé, y compris, comme cela a été dit éloquemment, celui d'épidémies de diphtérie et de choléra, alors même que les infrastructures médicales sont sévèrement touchées. Notre priorité doit donc être de répondre à cette crise, parmi les plus graves du monde, en assurant un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave aux populations affectées dans l'ensemble des gouvernorats du Yémen. Cet accès doit être garanti de manière pérenne.

Le plan humanitaire de la coalition constitue une étape encourageante, qui doit être saluée. Il est essentiel, pour garantir son efficacité, que ce plan soit mis en

place en pleine coordination avec les Nations unies et les organisations non gouvernementales. L'aide financière à la Banque centrale yéménite va également dans le bon sens, compte tenu des difficultés économiques qui viennent d'être évoquées. Il est essentiel également que les biens humanitaires et commerciaux puissent transiter par tous les ports, y compris ceux d'Hodeïda et de Salif, et tous les aéroports, notamment celui de Sanaa. La levée du blocus doit être reconduite sans ambiguïté, pour une période permettant une plus grande prévisibilité aux acteurs humanitaires et commerciaux. Le travail d'inspection effectué par le mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, pour s'assurer que les cargaisons entrant au Yémen ne contiennent pas de biens en violation de l'embargo, est essentiel de ce point de vue. Nous continuerons à condamner avec fermeté toute tentative de détournement de l'aide humanitaire. Enfin, les attaques indiscriminées contre les civils doivent cesser et le droit international humanitaire être pleinement respecté.

Cette crise a également un impact sur la sécurité de la région. Nous sommes préoccupés par le risque de dégradation de la sécurité et de la stabilité régionales. Nous avons voté hier un renouvellement technique du régime de sanctions, qui permet au Groupe d'experts de poursuivre son travail, ce qui est important. Nous regrettons toutefois que le Conseil n'ait pas réussi à s'entendre sur le premier projet mis au vote.

Nous avons dit notre préoccupation face aux conclusions du rapport du Groupe d'experts sur le Yémen publié le 15 février, et condamné à plusieurs reprises les tirs de missiles balistiques effectués par les houthistes, en particulier contre l'Arabie saoudite. Comme nous l'avons dit hier, la France continuera d'être mobilisée sur la question des transferts de technologies et biens balistiques dans la région dans les mois à venir. C'est un sujet que le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian, abordera à Téhéran à l'occasion de son déplacement, le 5 mars.

Dans ce contexte critique, les exigences de la France sont claires : un cessez-le-feu et un accès humanitaire sûr, complet et sans entrave. Ce n'est d'ailleurs pas une option mais une obligation du droit international, qui s'impose à toutes les parties. Nous le faisons valoir auprès de l'ensemble des parties au conflit. Plus le conflit s'enlise, plus il apparaît évident qu'il n'y a pas de solution militaire au Yémen. La nomination du nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Martin Griffiths, donne l'opportunité à toutes les parties

de se réengager sérieusement, sans précondition, dans les négociations. Nous devons par ailleurs continuer à faire passer aux acteurs régionaux un message clair sur la nécessité de jouer un rôle responsable et constructif au Yémen. C'est un point essentiel.

Notre objectif à tous doit rester de parvenir à une cessation durable des hostilités et d'encourager les parties à renouer le dialogue en vue d'un accord politique global et inclusif, dans le respect de l'intégrité territoriale du pays.

C'est pourquoi – et je conclurai par là – nous espérons que la relance du processus politique permette de sortir de cette impasse catastrophique. Prenons garde dans ce contexte à tout ferment de division entre nous, qui pourrait être lourd de conséquences. L'unité et l'engagement du Conseil de sécurité sur ce dossier sont une condition pour parvenir à cette relance nécessaire du processus politique. La France continuera à ne ménager aucun effort en ce sens.

M. Orrenius Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi commencer par remercier l'Envoyé spécial, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, de son exposé au Conseil aujourd'hui. Puisque c'est le dernier qu'il présente en tant qu'Envoyé spécial, je tiens à saluer la détermination, l'engagement indéfectible et l'optimisme indispensable dont il a fait preuve tout au long de ces trois dernières années. Il est difficile d'imaginer travail plus difficile que le sien. Nous remercions aussi M. John Ging de son exposé franc et qui donne à réfléchir sur la situation humanitaire.

Cela fait pratiquement trois mois que le Conseil s'est réuni pour la dernière fois pour débattre de la situation au Yémen. Cela ne reflète pas l'urgence sur le terrain. Depuis notre dernière séance, la violence s'est intensifiée et le nombre de victimes civiles a continué de croître. La situation humanitaire des Yéménites ordinaires est déplorable et ne fait qu'empirer. Ces souffrances sont avant tout le résultat du conflit.

Il est clair que les efforts actuels du Conseil sont insuffisants pour pouvoir nous acquitter de la responsabilité qui est la nôtre d'atténuer la pire crise humanitaire au monde et de mettre fin à ce conflit sanglant, entré maintenant dans sa quatrième année. Ces dernières semaines, et malgré les divergences bien connues entre les membres du Conseil, nous avons œuvré de concert pour trouver un consensus afin de répondre à la situation humanitaire en Syrie. Il nous incombe à présent de faire de même pour ce qui est du Yémen.

Aujourd'hui, je voudrais me concentrer sur la façon dont nous pouvons intensifier nos efforts s'agissant aussi bien de la situation humanitaire que de la situation politique au Yémen.

En ce qui concerne la situation humanitaire, M. Ging vient de nous dire ce qu'il fallait faire pour atténuer les souffrances indescriptibles des 22 millions de personnes ayant besoin d'aide humanitaire ou de protection.

Premièrement, le Conseil doit réitérer avec fermeté l'appel à une cessation durable des hostilités que nous avons lancé en juin dernier dans la déclaration présidentielle S/PRST/2017/7.

Deuxièmement, nous devons exiger de toutes les parties qu'elles s'acquittent pleinement de leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Cela suppose entre autres d'assurer la protection des civils, notamment des plus vulnérables, en prenant toutes les précautions pour éviter de causer du tort aux civils et à l'infrastructure civile. Toutes les attaques contre les civils, y compris les tirs de missiles par les houthistes, doivent être condamnées de façon catégorique. Nous sommes également préoccupés par les informations faisant état d'attaques, de menaces et de détentions illégales visant des journalistes et d'autres défenseurs de la liberté d'expression.

Troisièmement, nous devons aider à garantir un accès complet et sans entrave aux cargaisons humanitaires et commerciales. Les mesures positives prises dernièrement par la coalition, notamment la reprise des vols humanitaires et l'acheminement de grues au port de Hodeïda, sont à saluer. Il est essentiel maintenant de veiller à ce que tous les ports du Yémen restent ouverts et pleinement opérationnels et de faire en sorte que leurs capacités soient renforcées. Nous demandons à toutes les parties de s'abstenir de toute action susceptible d'entraver la circulation des denrées alimentaires, des médicaments et du carburant indispensables à la survie.

Quatrièmement, le Plan d'aide humanitaire de 2018 pour le Yémen doit être pleinement financé afin de permettre à l'ONU et à ses partenaires de répondre aux besoins humanitaires massifs. À cette fin, et comme cela a déjà été signalé ce matin, la Suède et la Suisse, de concert avec l'ONU, organiseront le 3 avril à Genève l'édition 2018 de la Manifestation de haut niveau pour les annonces de contributions relatives à la crise humanitaire au Yémen. Nous encourageons tous les États

Membres à y participer et se montrer généreux. Nous sommes très reconnaissants pour les généreuses contributions déjà promises par la coalition.

Enfin, comme nous avons pu le faire ce week-end en réponse à la situation humanitaire en Syrie, le Conseil doit se prononcer clairement et poser des exigences afin qu'il soit remédié à la crise humanitaire au Yémen. Nous devons à présent nous efforcer de nous rallier autour de cette tâche.

J'en viens maintenant à la situation politique. La nomination d'un nouvel Envoyé spécial donne l'occasion de relancer le processus politique. Il est primordial que le Conseil fasse preuve d'unité et apporte un appui fort et concret au nouvel Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, afin de créer les conditions permettant de saisir cette chance. Les membres du Conseil et les acteurs régionaux doivent user de toute leur influence pour faire en sorte que les parties collaborent de façon constructive avec M. Griffiths et son bureau, et participent de bonne foi au processus dirigé par l'ONU.

Un règlement politique n'est possible qu'au moyen d'un processus politique large et ouvert à tous. Nous devons nous efforcer d'aider l'Envoyé spécial à raviver l'esprit de la Conférence de dialogue national et insister pour qu'il y ait une participation politique constructive de tous les acteurs yéménites, y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés.

La situation au Yémen est désespérée. Les civils craignent en permanence pour leur vie. Il est plus que temps que la communauté internationale, y compris le Conseil, accorde à la situation l'attention qu'elle mérite.

Mme Eckels-Currie (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord saisir cette occasion pour remercier M. Ismail Ould Cheikh Ahmed des efforts inlassables qu'il a déployés en vue de du règlement de ce conflit. Les États-Unis lui savent gré de son leadership et de son action en faveur de la paix et de la sécurité, en particulier ses initiatives menées au nom des femmes et des enfants yéménites, les grandes victimes innocentes du conflit. Nous lui souhaitons plein succès dans ses entreprises futures et le remercions de sa volonté de rester engagé sur cette question. Nous remercions aussi M. John Ging pour son analyse aussi terrible que réaliste de la situation sur place. Nous remercions le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les organismes des Nations Unies de leur action pour atténuer les souffrances humaines au Yémen.

Il est plus que jamais indispensable que les Nations Unies continuent d'œuvrer pour trouver un règlement à la crise au Yémen. Le Yémen est le théâtre de la pire crise humanitaire dans le monde. Après trois années de guerre civile sanglante, 75 % de la population a aujourd'hui besoin d'une assistance humanitaire. Les services publics les plus basiques sont inexistant dans de nombreuses régions du pays. L'offensive des houthistes, avec le soutien de l'Iran, menace la stabilité de la région, et les groupes terroristes comme Daech et Al-Qaida profitent de cette situation pour promouvoir leurs visées malsaines. Seul un règlement politique apportera durablement la paix et la stabilité dont ont besoin les Yéménites. C'est pourquoi il nous faut tout mettre en œuvre pour atteindre cet objectif. Le leadership de l'ONU est absolument essentiel et le Conseil doit fournir tout l'appui nécessaire pour faciliter l'aboutissement du processus politique. Mais, tandis que nous travaillons à une solution politique, il est impératif que mettions tout en œuvre pour veiller à ce qu'il soit répondu aux besoins humanitaires des Yéménites.

Premièrement, les Yéménites doivent avoir accès aux produits essentiels, et ce à des prix abordables. Depuis le dernier exposé de M. Ould Cheikh Ahmed, nous avons été encouragés par l'arrivée, grâce à un financement des États-Unis, de quatre grues mobiles du Programme alimentaire mondial. Maintenant qu'elles sont en place au port de Hodeïda, il est impératif que nous nous attachions à réduire le temps de déchargement des articles dont la population a tant besoin. Les États-Unis se félicitent des efforts que la coalition dirigée par l'Arabie saoudite continue de déployer pour remédier à la crise humanitaire au Yémen, et notamment de l'annonce d'une contribution de 930 millions de dollars aux organismes des Nations Unies et aux organisations humanitaires d'ici au 31 mars.

Nous continuerons de coordonner notre action avec la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, ainsi qu'avec l'ONU, nos partenaires internationaux et les organisations humanitaires afin de peaufiner le plan des opérations humanitaires au Yémen et veiller à ce qu'il soit complet et harmonisé avec l'intervention humanitaire internationale. Les États-Unis ont fourni plus de 760 millions de dollars en assistance humanitaire vitale depuis septembre 2016. Nous continuerons de jouer notre rôle pour financer ces besoins urgents, comme les États-Unis l'ont toujours fait.

De même, nous nous félicitons que la coalition dirigée par l'Arabie saoudite ait accepté de laisser le port

d'Hodeïda ouvert à l'entrée de toutes les marchandises et de tous les biens humanitaires, y compris le carburant. La façon la plus efficace et économique d'acheminer des vivres et du carburant à ceux qui en ont besoin est de passer par ce port. Les États-Unis continueront de travailler avec les pays de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite pour améliorer l'accès humanitaire.

Toutefois, en plus de répondre aux problèmes humanitaires du Yémen, nous devons également tenir compte des préoccupations très réelles de l'Arabie saoudite en matière de sécurité. Comme nous l'avons dit hier dans cette même salle (voir S/PV.8190), il incombe au Conseil de répondre directement à ces menaces vérifiables qui pèsent sur la paix et la sécurité dans la région, et de s'atteler au problème que pose le principal coupable. Ainsi que le rapport du Groupe d'experts (S/2018/68) l'indique clairement, l'Iran viole l'embargo ciblé sur les armes mis en place par la résolution 2216 (2015). Plus précisément, le Groupe a conclu que les missiles tirés par les rebelles houthistes contre l'Arabie saoudite l'année dernière étaient d'origine iranienne et avaient été introduits au Yémen après l'imposition de l'embargo ciblé sur les armes.

Hier, nous avons vu la délégation russe user de son droit de veto afin d'éviter que la résolution assortie de sanctions sur le Yémen ne mentionne les activités de l'Iran dans ce pays. Cependant, les preuves montrent clairement que les missiles balistiques étaient d'origine iranienne. Le mois dernier à Washington, les membres du Conseil ont vu de leurs propres yeux certaines des preuves impliquant l'Iran. Onze membres du Conseil ont convenu avec nous que ces préoccupations méritaient d'être mentionnées dans la résolution assortie de sanctions, et seuls deux membres du Conseil ont voté contre.

Nous continuerons de parler haut et fort pour rappeler au Conseil que nous avons l'obligation de dénoncer tous les comportements dangereux et déstabilisateurs chaque fois que nous les constaterons. L'Iran ne peut pas violer les sanctions du Conseil de sécurité en toute impunité. Le Conseil doit faire en sorte que ceux qui, comme l'Iran, enfreignent le régime de sanctions répondent de leurs actes. Il doit également veiller à ce que les technologies militaires, les missiles balistiques, les engins explosifs aquatiques improvisés, les mines marines, les drones militaires et autres armes iraniennes ne parviennent aux personnes et entités désignées au Yémen.

Si nous voulons ouvrir la voie à la solution politique qui, nous en convenons tous, est incontournable, nous devons redoubler d'efforts pour répondre aux

graves besoins humanitaires du peuple yéménite, tout en prenant les mesures qui s'imposent pour empêcher l'afflux d'armes dans le pays. Nous devons voir un véritable engagement des parties, et nous sommes prêts à appuyer tous les efforts à cette fin. À cet égard, nous attendons avec intérêt de travailler avec le nouvel Envoyé spécial pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et espérons que des progrès réels seront réalisés en 2018 en vue d'une solution durable et pacifique au conflit au Yémen.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Ismail Ould Cheikh Ahmed et M. John Ging de leurs exposés et félicitons M. Ahmed de sa contribution et des efforts qu'il a déployés dans le cadre de ses fonctions pour contribuer à un règlement du conflit au Yémen. Nous tenons également à remercier le Représentant permanent du Pérou de son travail en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

Hier, nous avons réussi à proroger le mandat du Groupe d'experts sur le Yémen d'une manière essentiellement technique et apolitique, ce qui est important. Cela nous permettra de poursuivre notre coopération sans confrontation afin de progresser sur la voie d'un règlement du conflit au Yémen, un conflit extrêmement difficile et complexe. Nous devons rechercher les moyens de relancer le processus de paix sans conditions préalables plutôt que de chercher à désigner des boucs émissaires et à créer de toutes pièces les résultats que nous voulons pour faire avancer nos objectifs géopolitiques.

Nous avons écouté avec attention M. Ahmed, qui a présenté une analyse de l'évolution récente de la situation au Yémen, dressant un historique singulier des tentatives qui ont été faites pour mettre en place un processus politique. Nous voulons croire que le nouvel Envoyé spécial tirera les conclusions qui s'imposent du travail déjà fait. Force est de constater que nous n'avons pas été en mesure à ce jour de lancer un processus efficace.

Dans le même temps, la situation sur le terrain, avant tout sur le plan humanitaire, est devenue catastrophique. Les statistiques officielles du Bureau de la coordination des affaires humanitaires font état de 22 millions de personnes ayant besoin d'aide humanitaire, bien que la réalité soit encore pire. Des millions de Yéménites sont menacés de famine. Le pays est frappé par des épidémies de choléra et de diphtérie. On estime à plus de 9 000 le nombre de personnes qui ont trouvé la mort dans le conflit, et à 52 000 le nombre de celles qui ont été blessées. Environ 1,5 million de fonctionnaires

yéménites dans le nord et le sud du pays ne touchent plus leur salaire depuis plus d'un an et demi.

Nous constatons que beaucoup est fait afin d'améliorer la situation humanitaire. Nous saluons les efforts de l'ONU ainsi que la contribution de nombreux États Membres, y compris les voisins les plus proches du Yémen, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Toutefois, étant donné les particularités de ce conflit régional, nous sommes convaincus que l'aide humanitaire ne pourra à elle seule conduire à un règlement durable de la crise. Il faut d'urgence changer la situation actuelle pour s'engager dans la voie menant au dialogue politique.

Dans ces conditions critiques, il est important que l'ONU dispose d'un plan clair pour l'avenir. Le nouvel Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, à qui nous souhaitons plein succès, aura un rôle clef à jouer à cet égard. Nous espérons que dans le cadre de ses consultations avec toutes les parties au conflit, il pourra élaborer un plan d'action et le présenter dans son prochain rapport au Conseil.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : D'emblée, nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, de son exposé. Nous lui exprimons notre reconnaissance pour son travail acharné. Nous saisissons également cette occasion pour exprimer notre appui au nouvel Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, qui devra notamment s'efforcer de rapprocher les parties pour parvenir à un règlement politique du conflit. Je remercie également M. John Ging de son exposé détaillé sur une situation aussi critique.

Une fois de plus, nous nous voyons contraints de déplorer le fait que, malgré les déclarations répétées du Conseil de sécurité appelant les parties à reprendre le dialogue politique, ainsi que les efforts inlassables déployés par la communauté internationale pour atténuer la grave crise humanitaire qui frappe le Yémen, nous assistons à nouveau à une dangereuse escalade des affrontements armés, avec un lourd tribut humanitaire. Nous regrettons profondément que la déclaration du Président (S/PRST/2017/7), adoptée le 15 juin 2017 par le Conseil de sécurité, qui appelait les parties à s'engager à garantir un accès immédiat et sans entrave de l'aide humanitaire, à conclure un accord de cessation des hostilités et à entamer un dialogue en vue de parvenir à un règlement politique du conflit, ait été totalement foulée au pied par les parties. J'en veux pour preuve la flambée alarmante de violence dans la province de Hodeïda, qui a provoqué le déplacement de plus de 14 000 familles depuis

le début de l'année. Malheureusement, ces familles viennent s'ajouter aux plus de 85 000 personnes qui ont été forcées de quitter leurs foyers depuis décembre 2017, ce qui porte à plus de 2 millions le nombre de personnes déplacées à ce jour.

Par ailleurs, selon les rapports publiés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la route qui relie les localités de Jarrahi et de Heïs dans la province de Hodeïda est bloquée. D'après certaines informations, des mines antipersonnel auraient même été posées le long de la route. Cette situation constitue une menace imminente pour la population civile qui emprunte régulièrement cette route ou qui l'utilise pour fuir les affrontements, ainsi que pour l'acheminement de l'aide humanitaire qui en dépend pour faire son travail.

La surenchère inquiétante des discours belliqueux et les agissements des parties ont créé une situation extrêmement précaire au Yémen : plus des trois quarts de la population a désormais besoin d'une aide humanitaire d'urgence pour survivre. Il est indispensable de garantir et de faciliter l'accès et la libre circulation des organismes de coopération et d'aide humanitaire afin de fournir l'aide et les soins médicaux nécessaires pour lutter contre l'épidémie de choléra qui touche 22 des 23 provinces et qui, selon le rapport que nous venons de recevoir, touche plus d'un million de personnes et a déjà fait plus de 2 200 victimes. À cela s'ajoute la dangereuse propagation de la diphtérie, qui, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé publié le 10 février, touche déjà plus de 1 000 personnes et aurait fait 64 victimes.

Dans ce contexte, nous sommes préoccupés par la précarité dans laquelle sont obligés d'opérer les centres de soins médicaux tels que l'hôpital de Heïs, qui est le principal centre de santé de la province de Hodeïda et qui ne fonctionne plus depuis le 10 décembre dernier, date à laquelle il a été gravement endommagé par des bombardements aériens.

À cet égard, la Bolivie relaie l'appel lancé par le Secrétaire général le 3 décembre, lorsqu'il a demandé aux parties de rétablir l'accès à tous les ports et de permettre l'entrée des produits d'importations dont dépend la vie de 22 millions de personnes qui ont un besoin urgent d'aide humanitaire. Le Conseil de sécurité doit appeler clairement toutes les parties à garantir que tous les ports et aéroports opèrent à plein régime et sans interruption, ainsi qu'à y ouvrir l'accès, en particulier aux ports de Hodeïda et Salif, ainsi qu'à l'aéroport de Sanaa.

De même, il convient d'exhorter les parties à mettre en œuvre les dispositions de la résolution 2216 (2015).

Pour toutes les raisons mentionnées, nous appelons de nouveau le Conseil à maintenir une position unanime et ferme en condamnant les campagnes et actes belliqueux qui aggravent la crise au Yémen et génèrent une instabilité dangereuse qui menace la vie des 27 millions d'innocents qui vivent dans le pays. Nous appelons tous les États et acteurs internationaux qui ont de l'influence sur les parties ainsi que les acteurs concernés à exercer leurs bons offices afin d'éviter que cette crise ne devienne l'échec le plus cuisant qu'ait connu l'Organisation depuis sa création.

Mme Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, de son exposé détaillé et des efforts qu'il déploie pour appuyer le retour du Yémen vers une transition politique pacifique. J'apprécie l'exposé hautement objectif de M. John Ging, Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Je souhaite partager nos observations.

La Pologne est profondément préoccupée par la détérioration continue de la situation humanitaire désastreuse au Yémen, où un nombre record de 22 millions de personnes ont actuellement besoin d'une aide humanitaire. Une action rapide et décisive est nécessaire pour mettre fin à la pire catastrophe humanitaire provoquée par l'homme. L'acheminement de vivres, de carburant et de fournitures médicales doit être garanti et la continuité des importations assurée. À cette fin, il est capital que tous les ports yéménites restent ouverts en permanence pour recevoir les cargaisons humanitaires et commerciales. Nous exhortons donc tous les acteurs à honorer pleinement leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et à éliminer les obstacles administratifs à l'acheminement de produits humanitaires et commerciaux.

La Pologne accueille avec satisfaction le plan d'intervention humanitaire des Nations Unies de 2018 pour le Yémen, ainsi que l'engagement pris par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis d'appuyer l'action humanitaire au Yémen. Nous appelons à une mise en œuvre rapide de cette initiative afin d'améliorer les conditions de vie du peuple yéménite.

Nous sommes profondément alarmés par la récente flambée de violence au Yémen, en particulier dans

les provinces de Taëz et Hodeïda, qui a fait augmenter le nombre de victimes civiles et provoqué le déplacement de milliers de citoyens yéménites qui ont été forcés de quitter leurs foyers. Nous appelons toutes les parties à cesser les attaques contre les civils et à renoncer à l'utilisation aveugle d'armes dans les zones habitées, ce qui ne fait qu'exacerber la situation humanitaire. En vertu du droit international humanitaire, toutes les parties sont obligées de garantir la protection des civils. En outre, nous tenons à souligner la nécessité de mener une action ferme et efficace pour lutter contre toutes les violations des droits de l'homme commises au Yémen par toutes les parties au conflit. Nous considérons toute action de ce type comme une violation claire du droit international.

Nous sommes convaincus que la situation sécuritaire et humanitaire au Yémen ne connaîtra pas d'amélioration véritable tant que le conflit ne sera pas réglé durablement par des moyens politiques. En conséquence, nous appuyons fermement la reprise du processus politique facilité par l'ONU et ouvert à toutes les parties yéménites, avec la pleine participation de toutes les parties et de tous les acteurs concernés, ainsi que de tous les secteurs de la société yéménite, notamment les femmes et les jeunes.

Nous nous félicitons d'avance de la prise de fonctions du nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths. Nous appelons toutes les parties à coopérer de manière constructive avec lui, de bonne foi et sans conditions préalables. Nous appelons également toutes les parties à accepter les modalités d'une cessation durable des hostilités.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, de son exposé. Nous apprécions vivement ses services et les efforts inlassables qu'il déploie afin de régler la crise yéménite par des moyens diplomatiques. Il s'est vu confier une tâche extrêmement difficile, complexe et exigeante. J'ajoute que nous sommes certains qu'il a fait tout son possible pour s'acquitter de ses responsabilités avec courage et détermination. Nous remercions également le Directeur John Ging de son exposé, et nous réitérons notre appréciation à l'ONU et à ses partenaires humanitaires pour la manière dévouée et altruiste dont ils s'efforcent de fournir de l'aide dans des circonstances extrêmement difficiles au Yémen. Nous apprécions cette mise à jour.

La crise multiforme qui touche le Yémen reste une source de vive préoccupation. Après trois années d'une guerre dévastatrice, il est extrêmement inquiétant

qu'en tant qu'État, le Yémen ait pratiquement cessé d'exister, comme l'a souligné le Groupe d'experts sur le Yémen dans son rapport final (voir S/2018/68). C'est un fait très douloureux et ahurissant – un État qui disparaît virtuellement alors qu'il aurait été possible de l'empêcher. Il n'est peut-être pas trop tard, et nous estimons qu'il n'est pas trop tard. L'idée que l'État a pratiquement cessé d'exister est peut-être un peu exagérée.

Néanmoins, l'escalade des activités militaires se poursuit sans relâche, faisant des victimes civiles et détruisant des structures civiles. L'intégrité territoriale du Yémen n'est pas protégée efficacement. Qui plus est, il est profondément troublant qu'aucun progrès n'ait été enregistré dans l'optique d'un règlement politique pacifique du conflit. Al-Qaida dans la péninsule arabique et l'État islamique d'Iraq et du Levant n'hésitent pas à exploiter la crise et poursuivent leurs attaques, notamment les attentats-suicides commis samedi, avec pour objectif ultime d'acquiescer et de gouverner des territoires.

Nous craignons que cela ne menace la sécurité dans la région et au-delà, notamment dans la Corne de l'Afrique. La crise multiforme et profonde que traverse le Yémen exige une solution politique urgente et globale qui permettra de remédier aux souffrances des Yéménites et de répondre aux préoccupations des pays de la région. Compte tenu de la situation catastrophique au Yémen et de ses débordements dans la région et au-delà, nous soulignons l'importance capitale de la diplomatie afin de trouver des solutions politiques durables, tout en respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen. Nous réitérons par conséquent notre position, à savoir que la crise yéménite ne peut être réglée qu'au moyen d'une solution politique globale. Nous appuyons les efforts diplomatiques déployés par l'ONU et nous exhortons les parties à cesser les hostilités et à reprendre les pourparlers politiques sous l'égide de l'ONU. À cet égard, nous nous félicitons de la nomination de M. Martin Griffiths en tant que nouvel Envoyé spécial. Nous invitons toutes les parties à saisir cette occasion pour prendre contact avec l'Envoyé spécial nouvellement nommé en vue de donner un nouvel élan au processus politique.

Comme l'a indiqué M. Ging, nous sommes également très préoccupés par la crise humanitaire qui continue de se détériorer. Le pays est au bord de la famine. Ce conflit dévastateur a fait du Yémen le théâtre de la pire crise humanitaire de notre époque, dans le cadre de laquelle nous avons été témoins de l'une des pires épidémies de choléra de ces derniers temps. La crise

économique s'aggrave, faisant planer le risque de voir le système bancaire et financier yéménite s'effondrer. Les services publics, y compris les systèmes de santé et d'éducation, sont en train de s'effondrer. En plus, un accès efficace aux fournitures humanitaires et aux marchandises reste problématique.

Il n'est pas nécessaire d'en dire davantage sur ces graves problèmes que ce qu'a déjà dit M. Ging, ce dont nous le remercions. La communauté internationale doit continuer d'appuyer de façon coordonnée l'action humanitaire menée par l'ONU et ses partenaires. À cet égard, nous encourageons les donateurs à faire preuve de générosité en finançant le plan d'aide humanitaire de 2018 pour le Yémen, au titre duquel 2,96 milliards de dollars sont requis. En conséquence, nous espérons que la conférence d'annonce de contributions de 2018 qui se tiendra à Genève en avril sera couronnée de succès. Par ailleurs, pour fournir une aide vitale à tous les Yéménites qui ont des besoins sans précédent, un accès humanitaire régulier, sûr et sans entrave est essentiel. La protection des civils et des installations civiles demeure également un impératif.

Enfin, nous espérons que le Conseil parviendra à un consensus sur le projet de déclaration du Président concernant le Yémen qui, à notre avis, permettrait d'envoyer à l'unisson un message de solidarité au peuple yéménite en ce moment critique. Toutefois, il s'agit d'une tragédie humanitaire causée par l'homme, comme on l'a déjà indiqué. Un règlement rapide ne sera possible que s'il y a une volonté politique de la part de toutes les parties. Nous espérons que cela sera possible avant qu'il ne soit trop tard.

M. Tanoh-Boutchou (Côte d'Ivoire) : La Côte d'Ivoire salue la tenue de cette séance sur le Yémen, qui permet au Conseil de sécurité de débattre à nouveau de la crise profonde qui sévit dans ce pays depuis quelques années.

Mon pays voudrait avant tout propos remercier M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé Spécial du Secrétaire général pour le Yémen et M. John Ging, Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour la qualité de leurs exposés, ainsi que l'Ambassadeur Gustavo Meza-Cuadra, du Pérou, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), pour le travail qu'il fait.

Mon intervention sur le sujet qui nous occupe s'articulera sur deux points : le processus politique et la

situation humanitaire au Yémen. Comme nous pouvons le constater, le processus politique au Yémen est dans une impasse qui interpelle et inquiète toute la communauté internationale depuis plus d'un an. Les parties au conflit continuent de s'affronter et les perspectives d'un règlement politique s'éloignent davantage, faisant planer le risque de voir le Yémen devenir un État en déliquescence, au détriment de sa population civile qui ne demande qu'à vivre en paix et heureuse, comme les autres peuples du monde. Au regard de cette escalade, qui met en péril la stabilité de toute la région, la Côte d'Ivoire invite toutes les parties à une cessation immédiate des hostilités et à s'engager de manière significative sur la voie du règlement politique de cette crise.

Il appartient aux parties yéménites de prendre conscience du drame que vit leur pays et de s'approprier le processus politique à travers un dialogue inclusif et franc, avec l'accompagnement des Nations Unies et de la communauté internationale, en vue d'un règlement pacifique de la crise. À cet égard, la Côte d'Ivoire salue les efforts déployés par l'Envoyé Spécial du Secrétaire général pour le Yémen dans le cadre des consultations avec les parties yéménites, en vue de donner un nouvel élan au dialogue politique dans ce pays. Elle se félicite de l'engagement des parties au conflit à prendre part aux pourparlers de paix qui se tiendront sous peu à Muscat (Sultanat d'Oman), et les exhorte à s'impliquer véritablement et en toute bonne foi dans ces pourparlers.

La Côte d'Ivoire reste aussi préoccupée par la dégradation de la situation humanitaire. En effet, plus de 22 millions de personnes nécessitant une assistance humanitaire d'urgence, la situation dans le pays apparaît comme l'une des pires crises humanitaires au monde. En outre, le nombre de déplacés internes ne cesse de s'accroître. On nous parle d'environ 2 millions d'enfants – et je dirais, de femmes, – qui souffrent de malnutrition. Cette dégradation profonde de la situation humanitaire est une conséquence directe de l'instabilité politique, sécuritaire et économique que connaît le Yémen depuis plus de trois années. La Côte d'Ivoire appelle les parties belligérantes à parvenir à un cessez-le-feu qui permettrait d'assurer, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, l'acheminement sans entrave de l'assistance humanitaire.

Mon pays exhorte la communauté internationale à prendre les mesures idoines, en vue de prévenir une dégradation plus accentuée de la situation humanitaire. Il salue donc la réouverture, par la Coalition arabe, des différents ports devant permettre l'acheminement des

vivres et la facilitation de l'ensemble des activités humanitaires. Il lui demande de faire davantage, si cela est encore possible. Par ailleurs, la délégation ivoirienne se félicite du lancement, par les Nations Unies, du plan d'aide humanitaire de 2018 pour le Yémen, pour lequel les gracieuses contributions de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes Unis sont à saluer, et invite les autres donateurs à contribuer au financement de ce plan, qui permettrait de faire face aux besoins de la population yéménite.

En ce qui concerne les violations et abus commis par les parties au conflit, dont l'Envoyé spécial du Secrétaire général vient de souligner la gravité, mon pays appelle à une cessation sans délai de ces violations et invite les parties en présence à faciliter la mission du Groupe d'éminents experts établi par le Conseil des droits de l'homme en septembre 2017, conformément aux dispositions du droit international humanitaire.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire voudrait remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, pour ses efforts inlassables en faveur du règlement de la crise au Yémen, et le félicite du travail extraordinaire qu'il a pu accomplir. Elle salue, par la même occasion, la nomination du nouvel Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, à qui elle adresse ses vœux de plein succès dans l'accomplissement de sa mission, et elle l'assure de sa coopération.

Pour que tout le bien que nous souhaitons au Yémen arrive, il faudrait que le Conseil travaille à l'unisson avec un seul objectif : celui de mettre fin au conflit dans ce pays.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. Nous voudrions commencer notre exposé en saluant M. Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et en lui exprimant spécialement notre reconnaissance pour son action. Il s'est acquitté de sa haute responsabilité avec rigueur, prudence et persévérance, dans des circonstances extrêmement difficiles. Nous remercions également M. John Ging, Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de l'aperçu précis et également sombre qu'il nous a donné de la situation humanitaire au Yémen.

Le Pérou est consterné par la situation humanitaire au Yémen, et considère qu'il est urgent de trouver une solution politique sans exclusive au conflit. Après

plus de trois années de violence et de douleurs, au cours desquelles aucune des parties belligérantes n'a trouvé d'avantages militaires ou territoriaux, il est évident qu'il n'existe pas de solution militaire. Par conséquent, nous considérons qu'il est indispensable que le nouvel Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, bénéficie de l'appui résolu du Conseil et des moyens nécessaires pour accomplir la tâche complexe de rétablir le dialogue entre toutes les parties impliquées dans le règlement du conflit. Cela suppose un énorme effort de coordination entre le Conseil et les pays qui ont une capacité d'influence sur les parties belligérantes, et ce, sur la base d'une approche prudente et équilibrée des événements au Yémen. Dans cet ordre d'idées, nous devons exprimer notre condamnation la plus énergique des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire au Yémen, attribuables aux divers acteurs impliqués dans le conflit. Elles doivent faire l'objet d'une enquête adéquate, et les responsables ne doivent pas rester impunis.

Il est indispensable que le Conseil reste uni et soit cohérent dans sa responsabilité de protéger les populations civiles dans toutes les crises humanitaires, là où elles éclatent, conformément au droit international et au droit international humanitaire. À cet égard, nous devons veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne aux plus de 22 millions de Yéménites qui en ont besoin. Il faut d'urgence remédier à la crise humanitaire, en parallèle avec l'évolution du processus politique et indépendamment de ce processus. Cela implique l'ouverture permanente de ports, en particulier celui d'Hodeïda, étant donné que le Yémen est un pays complètement dépendant des importations d'aliments et de médicaments, en plus d'autres biens. L'ouverture de l'aéroport de Sanaa pour des vols commerciaux et des évacuations médicales d'urgence est une autre mesure urgente. D'autres mesures nécessaires incluent la levée de tous les obstacles à l'acheminement de l'aide, la fin des menaces dont fait l'objet le personnel humanitaire dans l'accomplissement de ses fonctions et la suppression des conditions qui tentent d'imposer le lieu où l'aide est distribuée et sous quelle forme elle doit l'être. Nous espérons que ces points et d'autres points relatifs à l'aspect humanitaire, seront des points consensuels de la déclaration du Président, dont la négociation est en cours et que nous espérons adopter le plus rapidement possible.

Nous voudrions exprimer notre appui au plan d'aide humanitaire des Nations Unies de 2018 pour le Yémen, et saluer les importantes annonces de contributions faites par la coalition, en particulier de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, qui, nous l'espérons,

se concrétiseront via l'Organisation, ainsi que les autres donateurs. Nous saluons le renouvellement du régime de sanctions du Yémen, dont nous avons l'honneur de présider le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014). Pour cette raison, nous estimons que ces mesures sont importantes pour dissuader et limiter la capacité d'action des personnes ou des entités qui mettent en péril la paix, la sécurité et la stabilité, et pour contribuer à un règlement politique au Yémen.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux autres orateurs pour remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, et le Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M. John Ging.

Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer notre appui aux efforts résolus déployés par l'OCHA et d'autres organisations humanitaires en vue d'apaiser les souffrances du peuple yéménite dans ces conditions difficiles et éprouvantes. Étant donné qu'il s'agit du dernier exposé d'Ismail, ma délégation tient à le remercier sincèrement de son dévouement au travail et de ses contributions à la recherche d'un moyen de régler la crise prolongée au Yémen. Nous lui souhaitons plein succès dans ses activités futures. Nous nous félicitons de la nomination du nouvel Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, et nous sommes prêts à lui apporter notre plein appui, ainsi qu'à sa mission.

Nous sommes alarmés par la situation humanitaire catastrophique qui se poursuit au le Yémen. Il est nécessaire d'accroître la réponse humanitaire et de garantir un accès sans entrave à toutes les régions du pays, dans le respect des règles du droit international humanitaire. Par conséquent, nous nous félicitons de la décision prise par la coalition de maintenir ouverts tous les ports terrestres, aériens et maritimes yéménites, afin de permettre que les fournitures entrent dans le pays et en sortent. Dans ces conditions critiques, il est important que l'Organisation des Nations Unies dialogue avec toutes les parties intéressées pour mettre en place un plan clair pour de futures actions visant à améliorer la situation humanitaire et parvenir à un règlement politique global.

Nous nous félicitons du plan d'aide humanitaire des Nations Unies de 2018 pour le Yémen, qui nécessite un montant 2,96 milliards de dollars pour venir en aide à plus de 13 millions de personnes. Nous remercions les Gouvernements suédois et suisse, ainsi

que l'Organisation des Nations Unies, d'organiser une conférence pour les annonces de contributions pour le Yémen à Genève en avril. Nous remercions également le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis de leur promesse de contribuer à hauteur de près d'un milliard de dollars au Plan d'aide humanitaire des Nations Unies, ainsi que de leur engagement à récolter 500 millions de dollars supplémentaires auprès d'autres donateurs dans la région. Nous nous félicitons de la fourniture, avec l'aide des États-Unis, de quatre grues du Programme alimentaire mondial à Hodeïda, ainsi que des projets d'installer quatre autres grues dans d'autres ports.

L'aide humanitaire peut offrir une solution temporaire, mais ne pourra jamais compenser l'absence d'un gouvernement pleinement fonctionnel. Il faut donc s'efforcer de régler les tensions interyéménites. Pour éviter une nouvelle détérioration, toutes les parties doivent faire preuve de sincérité et de souplesse, afin de régler comme il se doit les questions complexes du retrait des forces, du désarmement et de la formation d'un Gouvernement d'unité nationale. Nous sommes convaincus que seul un règlement politique permettra de mettre fin à cette crise humaine provoquée par l'homme, et nous appelons tous les États qui ont une influence sur les parties au conflit à faire tout leur possible pour mettre fin aux hostilités, à travers un dialogue et des négociations inclusives et globales.

Pour terminer, nous nous félicitons de l'adoption hier de la résolution 2402 (2018) (voir S/PV. 8190), qui a renouvelé le régime des sanctions jusqu'au 26 février 2019 et prolongé le mandat du Groupe d'experts jusqu'au 28 mars 2019, afin de permettre au Conseil et à la communauté internationale de continuer de travailler sur le conflit.

M. Shen Bo (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Ismail Ould Cheikh Ahmed et le Directeur John Ging de leurs exposés. Je tiens en particulier à remercier l'Envoyé spécial Ahmed des efforts inlassables qu'il a déployés au cours des trois dernières années pour faciliter le processus politique au Yémen. Il s'est acquitté d'une redoutable tâche dans des conditions difficiles énorme et tout le monde a vu les efforts qu'ils a accomplis. Nous lui exprimons notre estime la plus profonde et lui souhaitons plein succès dans ses activités futures.

Dernièrement, la situation au Yémen s'est encore détériorée. Le processus politique est au point mort, le conflit militaire se poursuit et la crise humanitaire s'est

aggravée. La Chine juge la situation actuelle préoccupante et appelle la communauté internationale à intensifier les efforts de médiation, à encourager les parties à se mettre d'accord sur un cessez-le-feu, revenir sur la voie politique et instaurer la paix, la sécurité et la stabilité dans les meilleurs délais.

La Chine s'est félicitée de l'adoption à l'unanimité, hier, par le Conseil de sécurité de la résolution 2402 (2018), qui a reconduit le régime de sanctions concernant le Yémen et a prorogé le mandat du Groupe d'experts pour une année supplémentaire, ce qui doit faciliter les efforts faits par la communauté internationale pour promouvoir la paix, dans l'intérêt du Yémen et des autres pays de la région. La Chine a toujours maintenu une position objective et impartiale sur le Yémen, dénuée de toute considération intéressée. Nous appuyons l'unité, la souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriale du Yémen et nous pensons qu'un règlement politique est la seule façon pour ce pays de parvenir à la paix durable. Nous exhortons toutes les parties à soutenir les efforts de médiation des Nations Unies et à trouver dès que possible, au moyen du dialogue et de la négociation, une solution inclusive fondée sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, sur l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, et sur les résultats de la Conférence de dialogue national.

Nous nous félicitons de la nomination de M. Martin Griffiths en tant que nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général et espérons que toutes les parties soutiendront ses activités de médiation et intensifieront leurs efforts pour promouvoir les pourparlers de paix. Nous les exhortons à sortir de l'impasse politique dans les plus brefs délais et à reprendre le dialogue et la négociation afin de régler leurs différends. La communauté internationale et les pays de la région doivent fournir une assistance constructive à cet égard.

La Chine est consciente de la gravité de la situation humanitaire au Yémen. Compte tenu de l'épidémie actuelle de choléra et des millions de Yéménites qui sont sous la menace imminente d'une grave famine, nous nous inquiétons des souffrances de la population de ce pays. La communauté internationale doit accroître son aide humanitaire en vue de soulager les souffrances sur le terrain. Nous continuerons de fournir une aide au peuple yéménite dans la mesure de nos moyens, par les voies bilatérales et multilatérales. Garantir l'accès sans entrave de l'aide humanitaire sera crucial pour améliorer la situation sur place. Les parties concernées doivent

déployer des efforts concertés pour assurer un accès humanitaire sûr et sans entrave, en toute sécurité, afin d'aider à créer les conditions nécessaires à l'amélioration de la situation humanitaire au Yémen.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous tenons pour commencer cette intervention à remercier le Secrétaire général de son rapport, que nous a présenté M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, son envoyé spécial, lequel, depuis près de trois ans, n'épargne aucun effort pour aider à trouver une solution à la situation grave et dévastatrice au Yémen. Nous le remercions et le félicitons de son travail louable. Il quitte ses fonctions la tête haute car il s'est pleinement acquitté de la tâche qui lui avait été confiée. Nous remercions également M. John Ging, le Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de son exposé très édifiant, tout comme celui de M. Ismail Ould Cheikh Ahmed. Tous deux nous ont dépeint la situation très grave, du point de vue humanitaire, politique et social, que connaît le Yémen.

La République de Guinée équatoriale vous félicite chaleureusement, Monsieur le Président, de votre excellent travail à la présidence du Conseil de sécurité et des activités qui y sont actuellement menées, à la satisfaction de tous. J'en veux pour preuve la résolution 2402 (2018), adoptée hier, qui vise à garantir la continuité du dialogue entre les forces politiques actives au Yémen, conformément aux résolutions antérieures du Conseil. Il s'agit là d'un exemple concret de votre action. Nous sommes persuadés que cette nouvelle résolution permettra à la communauté internationale d'atteindre ses objectifs concernant la situation tragique, aussi bien sur le plan politique que sur le plan humanitaire, dont nous sommes témoins et que traverse actuellement le Yémen.

La République de Guinée équatoriale considère qu'il faut tenir compte des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et de la fonction principale du Conseil de sécurité, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales, car ce sont les éléments qui permettront de réaliser l'ensemble des buts et objectifs inscrits dans cette résolution, afin de remédier à la situation chaotique actuelle au Yémen, s'agissant de la paix et de la sécurité, ainsi qu'en matière humanitaire et de développement humain durable, au sens le plus large. Notre position repose également sur le fait qu'il est urgent d'agir, avec le soutien de la communauté internationale et conformément aux règles fixées par le Conseil

de sécurité, pour apporter une solution appropriée et durable au conflit que connaît la République du Yémen, qui a causé, et risque de continuer de causer, de grands préjudices matériels et humains à son peuple.

Nous constatons, d'après le rapport le plus récent présenté par le Groupe d'experts (S/2018/68), que la situation humanitaire au Yémen est dévastatrice, et nous espérons donc qu'avec l'adoption de la résolution présentée hier par la Fédération de Russie, nous obtiendrons les bons résultats tant attendus par tous les membres du Conseil, car la prévalence de la situation actuelle ne profite qu'aux groupes terroristes qui pullulent dans le pays. Nous exhortons la République du Yémen et ses alliés à se conformer à cette résolution, afin de mettre fin à la crise humanitaire que traverse le pays et d'atténuer dans le même temps les problèmes économiques, sociaux et culturels que connaît actuellement le peuple yéménite. Dans cet esprit, nous félicitons l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis de leur appui important.

Enfin, la République de Guinée équatoriale invite les États Membres à respecter strictement l'embargo sur les armes prévu par la résolution 2216 (2015) et à s'abstenir d'entraver l'accès de l'aide humanitaire au Yémen, où plus de 20 millions de personnes souffrent de pénuries critiques. Pour conclure, nous invitons donc les parties impliquées dans ce conflit à reprendre le processus politique afin d'atténuer la crise humanitaire et les conséquences graves et très préjudiciables qu'a cette guerre pour la population civile, comme l'ont illustré les exposés que nous avons entendus.

Le Président (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Koweït.

Je voudrais tout d'abord remercier M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général, et M. John Ging, Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, des exposés qu'ils ont présentés ce matin.

Les faits récents intervenus sur le front politique et en matière de sécurité au Yémen sont très inquiétants et ont exacerbé la situation et l'impasse dans laquelle se trouve le processus politique. Cette impasse est le résultat de l'obstination manifeste d'une des parties au conflit, les houthistes, qui refuse de participer aux efforts faits par l'Organisation des Nations Unies pour mettre fin à la crise et même d'appliquer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

L'État du Koweït réaffirme qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise au Yémen. La seule façon de régler le conflit est le dialogue et un règlement politique fondé sur les trois éléments de référence convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les décisions issues de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015), qui est un pilier central pour régler la crise au Yémen.

Historiquement, le Koweït travaille depuis les années 70 en tant que médiateur pour rapprocher ses frères yéménites. En 2016, le Koweït a accueilli pendant plus de 100 jours des pourparlers de paix entre les parties yéménites, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, en vue de trouver un règlement pacifique au conflit, sur la base des trois éléments de référence qui constituent une véritable feuille de route. Nous avons déployé ces efforts parce qu'il nous tient à cœur que la nation sœur du Yémen jouisse de la stabilité et que nous voulons éviter de voir couler le sang de sa population. Tous les intéressés, y compris les parties au conflit, ont considéré que les pourparlers de paix au Koweït avaient été une occasion historique pour nos frères yéménites de mettre un terme au conflit.

Il est un autre aspect de la crise sur lequel le Conseil de sécurité doit se pencher. Nous savons tous que les houthistes ont tiré des missiles balistiques contre l'Arabie saoudite, notre pays frère.

Au 5 février, 95 missiles avaient déjà été tirés contre l'Arabie saoudite. Le Koweït condamne avec la plus grande fermeté les tirs de missiles balistiques effectués par les houthistes contre l'Arabie saoudite, ainsi que les attaques qui auraient également été menées contre les Émirats arabes unis. Il s'agit là d'une évolution dangereuse qui menace la paix et la sécurité régionales, qui défie la volonté de la communauté internationale et qui compromet les efforts déployés pour arriver au règlement politique auquel nous aspirons pour cette crise. Nous réaffirmons également notre plein appui à nos frères d'Arabie saoudite, ainsi qu'à toutes les mesures prises par le Royaume d'Arabie saoudite pour sauvegarder sa sécurité et sa stabilité. Dans ce contexte, nous insistons sur le fait que le Conseil de sécurité ne saurait accepter qu'un acteur non étatique menace un État souverain en tirant des missiles qui compromettent la stabilité et la sécurité de la région. Ces tirs de roquettes doivent être condamnés à chaque fois qu'ils se produisent.

La sécurité des voies maritimes est également une question importante qui ne saurait être traitée avec complaisance. Un message clair doit être envoyé, pour affirmer qu'attaquer ou menacer d'attaquer des navires ou poser des mines dans le détroit de Bab el-Mandab ou en mer Rouge est absolument inacceptable. Cela aussi doit être condamné.

Sur le plan humanitaire, il importe que nous fassions davantage pour soulager la situation humanitaire du peuple yéménite. Au Koweït, nous ne connaissons que trop bien cette dimension humanitaire. Nous avons participé à la conférence des donateurs qui s'est tenue à Genève en avril 2017, lors de laquelle nous nous sommes engagés à fournir une aide humanitaire d'environ 100 millions de dollars. Les forces de la coalition arabe constituée pour rétablir la légitimité au Yémen poursuivent leurs efforts pour apaiser les souffrances du peuple yéménite. Le 22 janvier, la coalition a annoncé un plan global d'opérations humanitaires au Yémen qui a été salué par le Secrétaire général Guterres et par le Secrétaire général adjoint Lowcock. Ce plan inclut une contribution généreuse de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, qui s'élève à 1 milliard de dollars d'aide humanitaire. Cette contribution conjointe représente près d'un tiers de la totalité de l'appel de fonds lancé par les Nations Unies pour aider le Yémen en 2018. Nous espérons que la coalition sera en mesure d'améliorer la situation humanitaire sur le terrain d'ici la fin de 2018.

Pour terminer, et puisque nous venons d'entendre le dernier exposé de M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, je tiens à lui exprimer notre gratitude pour l'action que lui et son équipe ont menée au fil de presque trois années, depuis qu'il a commencé à œuvrer pour régler la crise yéménite. Au Koweït, nous avons observé de près les efforts qu'il a déployés dans le cadre des pourparlers de paix. Nous espérons pouvoir travailler avec le nouvel Envoyé spécial, M. Griffiths, que nous assurons de notre plein appui tandis qu'il s'acquittera de ses fonctions.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Alyemany (Yémen) (parle en arabe) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois, qui touche à sa fin. Je salue votre gestion avisée des travaux du Conseil et je vous remercie chaleureusement

de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole devant le Conseil. Je me dois également de transmettre nos plus sincères félicitations et salutations au peuple frère du Koweït, en ce jour de fête nationale.

Je remercie sincèrement le Secrétaire général et son Envoyé spécial pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed. Nous le remercions des immenses efforts qu'il a déployés tout au long de son mandat, près de trois années durant, pour régler la crise yéménite déclenchée par le coup d'État houthiste au Yémen. Ce coup a détruit les capacités yéménites et a ramené le pays à des centaines d'années en arrière.

Je voudrais également, au nom du Gouvernement yéménite, profiter de cette occasion pour saluer la décision du Secrétaire général de nommer M. Martin Griffiths nouvel Envoyé spécial pour Yémen. Nous attendons avec intérêt de travailler avec lui, dans le même esprit constructif et flexible dont nous avons fait preuve jusqu'ici, afin de parvenir à une paix durable dans mon pays, le Yémen, qui mettrait fin à la situation d'anéantissement total et à la guerre que les houthistes livrent contre notre peuple depuis septembre 2014.

Le 16 février, et sur ordre de mon gouvernement, j'ai adressé au Secrétaire général une lettre dans laquelle je soulignais la jonction historique, importante et délicate qui coïncide avec sa nomination d'un nouvel Envoyé spécial. Dans cette lettre, je faisais part de la volonté de notre gouvernement de collaborer avec lui conformément aux termes agréés par le peuple yéménite et soutenus par la communauté internationale. Ces termes sont constitués de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son Mécanisme de mise en œuvre, des conclusions de la Conférence de dialogue national sans exclusive supervisée par l'ONU tout au long de l'année 2013, qui a abouti à un document conciliant les aspirations de tous les secteurs de la société yéménite, ainsi que des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité concernant le Yémen, en particulier la résolution 2216 (2015), qui jette les fondements nécessaires au règlement du conflit au Yémen et qui reflète la compréhension que le Conseil s'est faite des éléments fondamentaux du problème au Yémen.

Les membres du Conseil en ont bien conscience, aucun État souverain ne saurait accepter la présence de milices armées, telles que le Hezbollah iranien, sur son territoire, ni que ces milices se saisissent de parties de son territoire et recourent à la violence et à des armes lourdes pour détourner l'autorité de l'État et imposer leur programme par la force. En outre, elles attaquent

les États voisins en tirant des missiles balistiques produits en Iran, elles recrutent des enfants, elles détruisent des villes et forcent leurs populations au déplacement, et ce, en violation flagrante du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Nous implorons le Conseil de sécurité, qui arbore une position unie et une perspective claire depuis le début de son engagement dans la crise yéménite en 2011, ainsi que M. Martin Griffiths, de se donner pour mission de faire en sorte que les houthistes respectent les résolutions du Conseil, afin d'empêcher qu'ils ne tirent un quelconque avantage de leurs crimes contre l'humanité. Si les efforts du Conseil et de M. Griffiths sont couronnés de succès, les milices armées ne seraient plus incitées à poursuivre leurs attaques contre des entités légitimes, et à semer le terrorisme et le chaos.

La paix ne pourra pas être instaurée dans mon pays si les milices houthistes ne quittent pas les villes et les institutions publiques qu'elles ont occupées et pillées. Elles doivent restituer les armes qu'elles ont volées à l'armée et aux services de sécurité de l'État, en particulier les missiles balistiques qui leur ont été fournis par l'Iran. Elles doivent mettre un terme à leur agression contre les États voisins, et cesser de s'arroger les fonctions de l'État. Elles doivent arrêter de commettre la violation la plus grave du droit international – le recrutement d'enfants. C'est la seule manière de garantir une paix durable.

J'ai souligné à plusieurs reprises au Conseil que l'on ne peut pas raisonner avec les houthistes. Ils refusent de respecter le droit international, le droit humanitaire et les droits de l'homme. À l'instar des bandes de Daech et d'Al-Qaida, leur mentalité ne respecte pas les cadres juridiques ou historiques. Ils n'accepteront aucune paix pérenne à même de rétablir l'autorité de l'État au Yémen. Les houthistes sont à pied d'œuvre – comme cela a été publiquement déclaré par leurs commanditaires à Téhéran – pour déstabiliser non seulement le Yémen mais toute la région, afin de promouvoir les objectifs expansionnistes de l'Iran. Ils ne comprennent que le langage de la violence, et les hésitations et le laxisme de la position internationale leur donnent l'occasion de poursuivre leurs machinations expansionnistes agressives.

Comme vient de le dire l'Envoyé spécial, les houthistes ne sont pas prêts en ce moment – ni à aucun autre moment, je dirais – à faire les concessions nécessaires concernant le volet sécuritaire ou à discuter en détail d'un plan sécuritaire global. C'est ce qui empêche essentiellement de parvenir à une solution consensuelle. Au

Koweït, ils ont refusé, sur instructions de Téhéran, de signer un plan complet et global.

Le Conseil a échoué hier à adresser un message clair à l'Iran. Cet échec cuisant encouragera l'Iran et ses bras terroristes dans la région, notamment les milices houthistes au Yémen, à persister dans leur comportement. En effet, les messages flous issus du Conseil hier se traduiront par une intensification de la violence, des tirs de missiles balistiques et des souffrances humaines. Je me dois de remercier les États qui ont appuyé hier le projet de résolution S/2018/156 déposé par la délégation britannique, et qui ont voté pour. Le non-respect par l'Iran du paragraphe 14 de la résolution 2216 (2015) relatif aux conclusions du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) est une preuve éclatante de sa volonté de poursuivre ses politiques de déstabilisation de la région tout entière. De même, les tirs de missiles balistiques de fabrication iranienne effectués par les milices houthistes contre le territoire de l'Arabie saoudite – 95 missiles en tout, tel qu'établi par le Groupe d'experts sur le Yémen – sont la preuve d'un complot terroriste international ourdi par l'Iran, un État voyou, parrain du terrorisme international, qui dépense des milliards pour soutenir des organisations terroristes dans la région, dont les houthistes au Yémen, alors que les Iraniens souffrent et manquent de tout.

La population continue de souffrir au Yémen, où la situation ne cesse de se détériorer au fil des jours. Il s'agit d'une catastrophe sans précédent au XXI^e siècle. Une destruction systématique et planifiée des bâtiments publics, des biens publics et privés et des lieux de culte a été observée dans toutes les régions contrôlées par les putschistes. Ces derniers terrorisent, humilient et affament les populations dans ces régions, recrutent des enfants qu'ils envoient sur les lignes de front, encouragent le marché noir et pillent ouvertement les ressources de notre peuple. Ce sont des pratiques contraires au droit international et aux valeurs de l'humanité. M. John Jing a parlé, dans son exposé, des restrictions imposées par les houthistes à l'acheminement de l'aide humanitaire. C'est un fait que nous subissons tous les jours.

Le rapport annuel de 2017 du Groupe d'experts comporte des chiffres effarants sur l'ampleur du détournement de fonds publics par les milices houthistes et de leur enrichissement illicite. Ils se sont emparés de 5 milliards de dollars lorsqu'ils ont occupé Sanaa, la capitale du Yémen. Ils continuent de détourner les ressources des industries locales, les recettes fiscales et celles tirées des ports de Hodeïda et de Salif et de la vente de produits

pétroliers dérivés au marché noir, et ils pratiquent la double taxation des citoyens. Le rapport indique en effet que la majorité des entreprises qui se sont spécialisées dans l'exportation de produits pétroliers dérivés sont de création récente et appartiennent à des membres des milices houthistes.

Le Groupe d'experts a estimé à 6,75 milliards de dollars le coût total des ressources du pays pillées ces trois dernières années. Malgré tout cela, les putschistes persistent à affamer les Yéménites dans les régions qu'ils contrôlent et refusent de verser les salaires des fonctionnaires ou même de coopérer avec la communauté internationale et avec le Bureau de l'Envoyé spécial. Ils ont déclaré publiquement que si la communauté internationale veut que les salaires soient versés, elle n'a qu'à les fournir.

Les souffrances humaines ont atteint des niveaux effroyables. Au début de l'année, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a annoncé son plan d'intervention au Yémen, d'un montant de près de 3 milliards de dollars. Les États de la coalition dirigée par le Royaume d'Arabie saoudite – qu'ils en soient remerciés – se sont engagés à verser 1,5 milliard de dollars pour répondre aux besoins établis dans le plan. Nous nous félicitons du plan humanitaire annoncé par le Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaires pour aider les Yéménites et permettre le relèvement économique et la reconstruction du pays. Je demande ici à tous les membres du Conseil et à tous les États Membres de l'ONU de contribuer d'urgence à répondre aux besoins définis dans le plan d'intervention humanitaire des Nations Unies de 2018 pour le Yémen.

La crise humanitaire au Yémen profite aux milices houthistes, qui s'en servent pour promouvoir leurs objectifs. Ils prétendent en être victimes pour faire chanter la communauté internationale. J'ai à maintes reprises mis en garde contre le fait que certains membres du Conseil traitent la situation au Yémen comme s'il s'agissait uniquement d'une crise humanitaire qu'on peut régler en fournissant des secours. J'ai aussi alerté le Conseil que l'absence d'un règlement politique et l'incapacité de la communauté internationale d'exercer des pressions sur les houthistes pour les amener à s'asseoir à la table des négociations en vue de mettre en œuvre les dispositions de la résolution 2216 (2015) ne fera que prolonger le conflit et la crise au Yémen.

Il importe aussi de dire que tous les financements fournis généreusement par les États membres du Conseil ne suffisent pas à secourir 27 millions de Yéménites qui

vivent dans des conditions effroyables, en exil ou dans leur propre pays, lequel est en train d'être détruit par les houthistes dans un esprit de vengeance, alors qu'en fait, il est l'un des plus riches et des plus beaux pays au monde. Ceux qui connaissent le Yémen vous le diront. C'est pourquoi je demande au Conseil d'exercer les pressions nécessaires sur la partie putschiste, qui rejette les initiatives en faveur de la paix, et de l'amener à répondre de ses actes devant le monde entier.

Enfin, les Yéménites demandent instamment au Conseil de se tenir à leurs côtés en cette étape cruciale de leur existence, comme il l'a fait quand a éclaté la crise de la transition politique en 2011. C'est un peuple riche de son histoire, qui a généreusement donné à l'humanité, qui frappe aujourd'hui à la porte du Conseil et qui

en appelle à son esprit humanitaire pour lui demander de mettre fin à cette guerre et au putsch. Il ne faut pas permettre que les Yéménites en soient réduits à quémander des miettes. Il ne faut pas permettre que des millions de jeunes yéménites soient livrés à l'incertitude, qu'ils soient contraints à l'exil ou qu'ils deviennent la proie des milices houthistes et des terroristes d'Al-Qaida et de Daech.

Le Président (*parle en arabe*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 10.